

Abonnez-vous

Choisissez la formule qui vous convient



[Vienne](#) [Poitiers](#) [Chauvigny](#) [Châtellerauld](#) [Loudun](#) [Montmorillon](#) [Civray](#) [Sports](#) [IG](#)

LGV: la cité mobilisée contre le bruit



Joël Bizard, Patrick Lantrès et Jérôme Neveux appellent les habitants à se joindre à eux ce samedi, dans le cadre de la manifestation organisée sur le site de « Cossy ».

VINCENT FRANCOISE

Depuis la mise en service de la nouvelle ligne LGV Sud Europe Atlantique, de nombreux habitants ont alerté les pouvoirs publics sur les nuisances sonores provoquées par les passages des rames TGV.

« Nous avons rencontré les responsables du concessionnaire de la ligne Lisea dès le mois de juillet pour leur faire part de notre souhait de voir amplifier leur dispositif de mesures acoustiques qui, au départ, se limitait à seulement deux points. Nous avons obtenu sept points supplémentaires de relevés de bruit, soit neuf au total sur la commune. Ont été retenus comme critères le niveau de bruit, la proximité, le phénomène de réverbération et les valeurs supérieures à 52 décibels », explique le maire Jérôme Neveux.

La réglementation acoustique spécifie les niveaux moyens de bruit apportés par la LGV. Ceux-ci doivent se situer sous le seuil de 60 décibels (dB) le jour (de 6h à 22h) et de 55 dB la nuit. « Autant vous dire que la loi ne répond en rien à la détresse des habitants et ne soit pas adaptée aux nuisances subies et ressenties. La coordination LGV 86, qui réunit les maires des communes traversées par la LGV et dans laquelle la commune est très engagée, va d'ailleurs s'entretenir sur le sujet avec les parlementaires de la Vienne », souligne Joël Bizard, maire délégué de Marigny-Brizay.

« Il est inconcevable que le facteur humain soit si peu pris en compte dans ce pays. Les collectivités et l'État qui ont souhaité et financé cette ligne doivent, au-delà des belles paroles, participer à améliorer la situation, aujourd'hui très critique. Ce sont des biens immobiliers qui sont dévalués, c'est un problème de santé et de tranquillité publique... » confirme Patrick Lantrès.

Manifestation, samedi,
sur le site de "Cossy"

Jérôme Neveux, maire de Jaunay-Marigny, Joël Bizard, maire délégué de Marigny-Brizay et Patrick Lantrès, président du Comité TGV Réaction Citoyenne, appellent donc les habitants à se joindre à eux ce samedi 7 octobre, dans le cadre de la manifestation organisée à Fontaine-le-Comte, sur le site de « Cossy ». Pour l'occasion, la commune met à disposition un bus pour accompagner la délégation municipale (rdv à 9h30, au centre technique municipal, rue de la Viaube. Départ à 10h pour Fontaine). Une réunion publique sera organisée le mercredi 18 octobre, à 20 heures, en mairie, salle du conseil municipal.

Informations en mairie, 05.49.62.37.00.

400 personnes contre le bruit du TGV sur la nouvelle ligne

Ils sont venus d'Indre-Loire, des Charentes et du département pour marquer leur détermination à lutter contre les nuisances sonores, esthétiques et les vibrations du TGV qui passe sur la nouvelle ligne Tours-Bordeaux



Ils étaient venus des départements voisins impactés par le bruit du TGV sur la nouvelle ligne
Patrick Lavaud

Quelque **quatre cents personnes** ont répondu, ce samedi matin, à l'appel du comité de défense du territoire et de l'environnement (CDTE). Ils sont venus des départements de Charente et d'Indre-et-Loire notamment. Des élus dont les communes sont impactées par le passage du train à grande vitesse sur la nouvelle ligne.

Le rendez-vous de ce rassemblement était à Fontaine-le-Comte, au lieu dit "Le Cossy", situé juste derrière la ligne LGV Paris-Bordeaux, qui traverse du Nord au Sud le département de la Vienne notamment. Un pique-nique a été organisé à cette occasion.

Valérie Dolimier, présidente du CDTE, a expliqué sa détermination pour aller au bout de leurs revendications : "Nous voulons vivre tranquillement". En limitant les dégâts par l'installation de murs anti-bruits plus longs et plus hauts. "S'il faut **pourrir la vie de Lisea**, nous sommes prêts à le faire comme **nous sommes prêts à toucher aux intérêts de Vinci.**"

Philippe Brottier, le maire de Fontaine-le-Comte, ceint de son écharpe d'élu, s'est posé en défenseur de cette population qui avait décidé de vivre dans des espaces calmes : "Je suis là pour représenter la souffrance" a-t-il déclaré. Ajoutant : "Sans votre soutien, les élus, seuls ne peuvent rien faire." L'avocat de cette nouvelle cause a précisé qu'il y avait la loi mais aussi l'intelligence, l'humain et qu'il s'agit "de considérer l'homme avant tout."

Le député Sacha Houlié (LREM) était présent à cette première action et a promis de "faire du bruit" à l'Assemblée nationale.